

Nous nous occupons de vos cas de prestation

Compétence, solutions concrètes, approche personnalisée



Gestion des cas de prestations



De quoi s'agit-il?

- Préserver les intérêts de la caisse de pension et des assurés: garantir les prestations dues
- La gestion des assurés et des cas de prestations sont des tâches essentielles

S'assurer:

- Organisation systématique et traitement correct et efficace des cas de prestations
- Expertise juridique pour les cas complexes ou litigieux

Votre valeur ajoutée:

- Gestion efficace des cas de prestations
- Réduction des coûts, des complications et des litiges
- Renforcement de la gouvernance et de la réputation professionnelle

Vous décidez si et comment nous vous soutenons:





Vos questions - nos réponses

Incapacité de travail liée à des douleurs de dos ou à une dépression - la caisse de pension doit-elle verser des prestations?

Nous clarifions en détail si et dans quelle mesure votre caisse de pension doit verser des prestations.

Un jeune père de famille réclame une rente: coûts énormes pour la caisse de pension. Le cas est-il clair?

Nous vous aidons en vous fournissant des guides d'évaluation du cas ou en évaluant le cas pour vous afin de prendre correctement en compte tous les facteurs pertinents.

L'assuré travaille à temps partiel. Dans quelle mesure votre caisse de pension doit-elle verser des prestations?

Nous clarifions l'étendue des prestations en cas de travail à temps partiel.

Prescription ou déchéance - que faire?

En prenant les bonnes mesures, nous évitons pour vous la prescription ou la déchéance.

Vous avez de nouveaux collaborateurs pour l'administration des assurés?

Nous proposons des formations ciblées pour équiper vos collaborateurs des compétences nécessaires à la vérification et au traitement correct des cas de prestations.

Comment réagissez-vous si un assuré porte plainte contre votre caisse de pension?

Nous vous représentons devant les tribunaux et défendons vos intérêts de manière exhaustive.

Vous êtes confronté à des questions complexes sur le calcul de la surindemnisation?

Nous élaborons des guides complets, incluant des outils de calcul, ou apportons du support dans les cas complexes pour garantir que tous les facteurs pertinents sont pris en compte.

Y a-t-il un tiers responsable impliqué?

Nous évaluons et nous occupons de vos cas de recours.



Votre partenaire juridique de confiance

Nous disposons d'une expérience variée et de longue durée comme avocats, auprès des autorités de surveillance, de sociétés de conseil, en tant que juristes d'entreprise ou devant les tribunaux, notamment pour l'évaluation des cas de prestations.

Nous vous aidons à trouver des solutions orientées vers les solutions et adaptées à vos besoins en français, allemand et anglais. Notre équipe est composée d'avocats et de juristes de différents contextes professionnels et niveaux d'expérience. Votre équipe est constituée sur la base des besoins concrets dans le cas échéant, en fonction de l'expertise requise. Cela permet de traiter les cas de prestations de manière rentable.

Vos conseillers juridiques



Evelyn Schilter
Licenciée en droit, avocate, LL.M.
Head of Legal Consulting
evelyn.schilter@wtwco.com



Carmela Wyler-Schmelzer
Licenciée en droit, avocate
Senior Legal Consultant
carmela.wyler-schmelzer@wtwco.com



Angelica Meuli
Licenciée en droit
Senior Legal Consultant
angelica.meuli@wtwco.com



Estelle Caveng
Master en droit, CAS IRP-HSG LPP
Legal Consultant
estelle.caveng@wtwco.com



Roger Imboden
Master en droit
Legal Consultant
roger.imboden@wtwco.com



[wtwco.com/social-media](https://www.wtwco.com/social-media)

Copyright © 2025 WTW. All rights reserved.

[wtwco.com/fr-CH](https://www.wtwco.com/fr-CH)